

ÇA S'EST PASSÉ À L'UDAF

Renouvellement du CPVS de Moulins



En juillet, des élections se sont tenues pour désigner les membres du CPVS 2024 - 2025.

Les résultats des votes

Juin marque la fin de saison du Conseil de Protection et de Vie Sociale. A cette occasion, les membres du CPVS ont pu passer un moment convivial lors d'un repas dans une crêperie moulinoise.



Une journée sportive et de partage



Une journée axée autour du sport et de la convivialité s'est tenue le vendredi 27 septembre 2024.

Au programme : découverte des ponts de Moulins, jeux et activités physiques adaptées.



Pour cette première, 6 bénéficiaires des services de l'Udaf ont participé.

Ils étaient accompagnés par Anaïs AUBERGER (chargée de mission Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes), de Joëlle CHAINE (Fédération des randonnées) et de 5 intervenants de l'Udaf.

L'Udaf de l'Allier remercie l'ensemble des participants pour la réussite de cette journée.

SOMMAIRE

Page 1

- Ça s'est passé à l'Udaf

Page 2

- Sylvain BERU aux jeux paralympiques
- La pensée du trimestre
- Le point prévention

Page 3

- À vos papilles...
- Vrai / Faux
- Nos idées de sorties
- Jeu

Page 4

- Le conseil numérique de Guillaume
- Évaluation de l'Udaf de l'Allier
- Dernière minute
- Réponse Vrai / Faux

UN MAJEUR PROTÉGÉ AUX JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024



M. BERU avec la torche paralympique
© Sylvain BERU

Sylvain BERU, majeur protégé accompagné par le Service Protection, a eu l'occasion d'assister à des épreuves des jeux paralympiques de Paris 2024. Il nous raconte son expérience.

Dans quel cadre a été organisée cette sortie ?

Cette sortie a été organisée avec l'APA (Activité Physique Adaptée) que je côtoie depuis plus d'un an dans le cadre de mon activité physique.

Combien de temps êtes-vous parti ?

Je suis parti 2 jours. Notre moyen de transport était le train et nous avons dormi à l'hôtel. Nous étions 5 (3 bénéficiaires, 1 éducatrice et 1 infirmier).

Quels sports avez-vous vu ?



Le tennis de table



Le goalball

Le but est de lancer un ballon muni de clochettes dans le but adverse

Nous avons également visité les stands d'animation dans le village olympique (club France) au parc de la Villette. Nous avons eu l'occasion de pratiquer la boccia.



La boccia
© Sylvain BERU

Qu'avez-vous pensé de ce séjour ?

Ça s'est très bien passé. Je suis rentré très détendu. J'ai apprécié aussi le contact avec les autres personnes venues des 4 coins du monde. Nous étions tous là pour la même raison. C'était très festif. J'ai trouvé le programme assez chargé. C'était très mouvementé.

Si cela était à refaire, je le referais, peut être un peu moins chargé. Conseil pour ceux et celles qui veulent voir les jeux paralympiques : s'intéresser aux sports les moins connus.

(interview réalisée par Loane NICAISE, apprentie CESF)



La pensée du trimestre...

Les Vendanges



Hier on cueillait à l'arbre une dernière pêche,
Et ce matin voici, dans l'aube épaisse et fraîche,
L'automne qui blanchit sur les coteaux voisins.
Un fin givre a ridé la pourpre des raisins.
Là-bas voyez-vous poindre, au bout de la montée,
Les ceps aux feuilles d'or dans la brume argentée ?
L'horizon s'éclaircit en de vagues rougeurs,
Et le soleil levant conduit les vendangeurs.
Avec des cris joyeux ils entrent dans la vigne ;
Chacun, dans le sillon que le maître désigne,
Serpe en main, sous l'arbuste a posé son panier.
Honte à qui reste en route et finit le dernier !

Victor DE LAPRADE

(proposé par Corinne PERRIN)

LE PETIT POINT PRÉVENTION

 *Octobre rose*

Campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



12 artisans locaux exposent et vendent leurs créations au profit de l'association "Accanthe", association moulinoise qui accompagne les personnes atteintes de cancer.

1 rue Bréchimbault à Moulins
Entrée gratuite

Impression à la demande
23 Cour d'Assise
Paris, 03000 Moulins



(proposé par Loane NICAISE, apprentie CESF)

AU PLAISIR DE VOS PAPILLES...

La compote niçoise

Pour 6 personnes :

4 aubergines, 3 courgettes, 1 oignon, 1 poivron rouge,
3 gousses d'ail, 12 feuilles de basilic
2 cuillères à soupe de fleurs de thym, 1 dl d'huile
d'olive, sel, poivre

1. Pelez les aubergines et les courgettes.

2. Faire des tranches de 2 mm.

3. Pelez et émincez l'oignon

4. Le faire fondre à feu doux avec 3 cuillères à soupe d'huile d'olive.

5. Préchauffez le four à 250 ° (Thermostat 10)

6. Coupez en deux et enlevez les grains du poivron et en faire des fines lamelles.

7. Ajoutez l'oignon et laissez cuire 20 minutes à feu doux.

8. Dans le fond d'un plat à four, étalez le mélange poivron - oignon.

9. Alternez une couche d'aubergines, une couche de courgettes jusqu'à ce que le plat soit rempli.

10. Épluchez et hachez l'ail et les feuilles de basilic.

11. Salez, poivrez et ajoutez 2 cuillères à soupe de fleurs de thym.

12. Mettre au four pendant 40 minutes.

(proposé par Madeleine GOURICHON et Emmanuel BERU)

VRAI ou FAUX ?

C'est le tuteur qui choisit la personne de confiance ?

(réponse en dernière page)

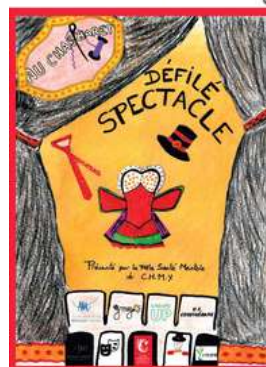


NOS IDÉES DE SORTIES À MOULINS ET SES ALENTOURS



L'Unité d'ergothérapie du Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure et l'association YMAGO

ont le plaisir de vous convier à leur défilé spectacle



Au Chas'barret

Le mardi 8 octobre 2024 à 15 h
au Téléclub - à Yzeure

Au Chas'barret

Le mercredi 9 octobre 2024 à 18h30
à la salle des Ozières - à Yzeure

Réservation obligatoire

au 04 70 35 33 17 ou par mail à : atelier-ymago@ch-moulins-yeure.fr

Entrée libre avec vente de goodies au profit de l'association YMAGO

(proposé par William LECOLIER,
Christian SOUKHOMLINOFF)



JEU

E	N	N	S	C	O	U	M	O	U	N	E	H	B	D	D	M	G	A	L
G	O	S	G	L	N	E	Q	T	C	V	E	R	Y	R	P	A	R	B	A
A	I	E	S	O	T	U	U	L	F	R	A	A	A	A	L	A	E	U	M
S	T	X	J	G	E	Q	C	H	S	I	G	N	S	O	T	R	B	S	E
S	A	A	H	I	C	I	T	E	S	A	G	S	P	I	T	T	H	E	N
I	R	M	V	Q	H	R	R	E	L	A	E	E	F	A	Z	U	Y	R	T
T	E	E	E	U	N	E	R	A	P	R	U	I	L	N	M	I	Q	E	A
O	D	N	R	E	O	B	X	M	E	R	E	P	Z	A	F	A	E	C	B
R	O	N	T	M	R	I	A	L	E	R	E	I	N	I	P	A	S	N	L
L	M	O	A	E	E	C	L	J	W	G	X	I	Y	N	Y	Q	E	A	E
P	E	I	L	N	N	E	P	K	P	T	S	C	T	G	F	L	T	U	C
D	S	T	O	T	I	L	L	E	G	A	L	E	M	E	N	T	I	N	R
E	U	A	I	R	T	T	M	W	T	E	I	G	O	L	O	M	L	I	F
G	A	U	V	E	T	U	Q	I	F	E	E	R	I	E	J	E	O	T	R
I	P	T	L	I	O	N	O	E	U	R	R	E	V	D	Z	O	P	N	U
V	O	N	E	U	R	N	B	N	E	O	N	A	T	A	L	L	O	A	E
R	N	E	U	Q	T	C	E	R	G	A	N	O	R	E	B	I	M	X	L
E	E	C	N	N	E	N	F	I	L	E	E	C	Y	S	K	E	S	E	A
U	M	C	N	A	R	V	E	R	D	N	E	T	S	I	D	N	O	V	P
R	D	A	A	B	I	O	R	A	N	G	E	R	W	B	K	D	C	C	G

ABUSER	LAMENTABLE
ACCENTUATION	LOGIQUEMENT
ANNUEL	MENOPAUSE
BANQUIER	MODERATION
BRAISER	NEONATAL
CAMPAGNARD	NUANCE
COSMOPOLITE	ONAGRE
DEGIVREUR	ORANGER
DISTENDRE	PALEUR
ENFILEE	PASSERELLE
EOLIEN	PLATRE
EXAMEN	RATIFIER
FEERIE	ROTISSAGE
FILMOLOGIE	SAPINIERE
GALAXIE	SCOUMOUNE
GALOPEUR	TECHNO
HERSER	TROTINER
HUMANISATION	VERRUE
IBERIQUE	VEXANT
ILLEGALEMENT	VIOLATRE

(Mots mêlés proposés par Rémy MAZET)

LE CONSEIL NUMÉRIQUE DE GUILLAUME



Envie d'en savoir plus sur votre mesure de protection ?

Ma mesure et moi

Il sera possible de consulter **LIBREMENT**

- vos relevés CPAM,
- vos bulletins de salaire ,
- vos jugements de protection.



Vous devez avoir :



une adresse mail

Un groupe de travail sera organisé pour préparer cette nouvelle possibilité.

N'hésitez pas à en parler à votre curateur ou tuteur

ÉVALUATION DE VOTRE UDAF



Les personnes accompagnées



Les professionnels



La direction

Les services de l'Udaf vont être évalués afin de renouveler leur autorisation d'exercer des mesures de protection. Les évaluateurs vont devoir s'entretenir avec une dizaine de personnes accompagnées pour échanger sur des sujets comme l'accès aux droits ou encore la bientraitance. Les mandataires et la direction seront également évalués.

RÉPONSE DU VRAI / FAUX

Réponse : FAUX

Chaque personne protégée peut désigner une personne de confiance au moment de rentrer à l'hôpital. Mais l'accord préalable du juge des tutelles est nécessaire lorsque il s'agit d'une mesure de tutelle à la personne. La personne de confiance peut être un membre de la famille, un ami, un proche mais pas le curateur ou le tuteur. Cette personne doit faire respecter les choix de la personne hospitalisée.



Cette gazette et son contenu ont été imaginés et créés par des majeurs protégés.



Le comité de rédaction du "Mag des Protégés"

Avec l'aide et le soutien des salariés de l'Udaf de l'Allier :

Julie AUGUSTE-LIONNET, Chef du Pôle Protection Accompagnement Familles

Guillaume LAVIGNIE, Conseiller numérique

Anthony JATA & Béatrice LEBLOND, mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Loanne NICAISE, apprentie au sein du Pôle des Mesures de Protection

Magazine conçu et édité par l'Udaf de l'Allier
Périodicité : trimestrielle
N°ISSN : 2968-8450

Nous espérons que vous avez apprécié cette gazette et vous donnons rendez-vous dans 3 mois pour notre prochain numéro